

Études

---

Créoles

Comité international des études créoles

---

Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018

## **Éléments pour une typologie des emplois du nom défini marqué et du nom nu en créole haïtien**

Hélène Manuélian  
*Université de Cergy-Pontoise*  
*EA CRTF*  
helene.manuelian@u-cergy.fr

### **Résumé**

L'article présente une étude préliminaire de corpus en créole haïtien. Elle a pour but de déterminer des critères de choix entre nom nu et nom marqué lorsque l'interprétation du groupe nominal est définie (par opposition à indéfinie). Elle montre que non seulement des paramètres déjà connus entrent en jeu (familiarité du référent, mention subséquente) mais que des paramètres sémantiques ont aussi leur importance. Nous pourrions ainsi montrer que la sémantique du nom tête (opposition concret / abstrait en particulier) a une influence, mais aussi que la nature de la prédication dans laquelle le nom est impliqué (état ou accomplissement) joue probablement un rôle déterminant.

### **Abstract**

This paper presents a corpus study for definite NPs in Haitian Creole. It aims at defining criteria for choosing between bare nouns and marked nouns. We show that well-known parameters as familiarity, previous mentions are important, but we add semantic parameters. We will show that the semantic opposition between abstract and concrete nouns is important. We will also show that the semantic of the predicate is important (differences between nouns involved in state predications or accomplishment predications).

### **Introduction : au départ, une étude contrastive des expressions référentielles en français et en créole haïtien<sup>1</sup>**

Nos premiers travaux (Manuélian & Fattier 2012) concernant les expressions référentielles en créole haïtien ont relevé dans la littérature existante des mentions de discordances entre la théorie et les emplois attestés des déterminants.

Afin d'expliquer les discordances ou d'affiner la théorie, nous avons entamé une étude de corpus sur les chaînes de référence, afin de dresser une typologie large des expressions référentielles en créole haïtien. Cette étude nous a amenée à des questionnements en particulier sur les paramètres de choix entre les groupes nominaux marqués avec le défini et les formes non marquées du nom (noms nus).

---

<sup>1</sup> Je remercie très chaleureusement Dominique Fattier pour toute l'aide qu'elle m'a fournie lors de la réalisation de mon étude et pour le temps qu'elle a passé à traduire les articles du journal *Bon Nouvèl*, ainsi que les évaluateurs de la revue *Études Créoles* pour leurs commentaires précieux.

Le travail présenté dans cet article porte sur l'expression de la définitude en créole haïtien, avec une comparaison entre les noms définis et les noms nus.

Dans une première partie de l'article, nous ferons un rappel de ce que disent les études théoriques sur le créole haïtien et nous rappellerons la façon dont le français utilise le défini et exprime la définitude.

Dans une deuxième partie, nous donnerons la parole aux corpus, mettrons en avant les discordances entre les emplois recensés, les chevauchements d'emploi entre nom nu et nom marqué et essaierons d'éclairer les paramètres qui semblent présider au choix entre un nom nu ou un nom marqué.

## 1. Les définis en français

Nous appellerons groupes nominaux définis en français les groupes nominaux comportant le déterminant défini « le » (ou ses variantes morphologiques « l' », « la » et « les »). Ce paragraphe a simplement pour but de faire quelques rappels sur la façon dont la définitude s'exprime en français, et les différents éléments d'interprétation du défini. (Nous nous appuyons sur Corblin (1987 et 1995), Donnellan (1966), Gardent & Manuélian (2005), Manuélian (2003), et Vieira (1998) pour cette synthèse).

En dehors de cas rarissimes (proverbes, expressions figées du type *Il n'y avait pas foule*), il n'existe pas de nom nu en français. Il y a donc une coïncidence quasiment totale entre la forme du nom marquée par le déterminant défini et les groupes nominaux interprétés comme des définis.

L'interprétation du défini repose sur la présupposition d'existence. Cela signifie que tout locuteur qui emploie un nom avec un défini part du principe (présuppose) que son interlocuteur connaît l'existence du référent sur lequel il souhaite s'exprimer.

Le référent d'un groupe nominal défini a donc les caractéristiques suivantes : il est familier (connu des participants à la communication), il est identifiable par tous. Par ailleurs, il est l'unique référent à pouvoir être décrit par le nom et ses expansions dans le contexte.

De fait, on rapproche les interprétations génériques des interprétations définies. Les groupes nominaux définis ont plusieurs valeurs sémantiques. En effet, on va nuancer les différentes interprétations définies, même si elles reposent toujours sur les notions d'unicité, de familiarité et sur la possibilité d'identifier le référent.

Ces valeurs sémantiques seront les suivantes :

- Définis génériques : le groupe nominal (singulier ou pluriel) fera alors référence à une classe entière décrite par le nom (et ses éventuelles expansions).

*Les garçons ne pleurent pas.*

*Le renard est un animal sauvage.*

*Les fleurs bleues me font éternuer.*

- Définis situationnels : le référent du groupe nominal est identifiable dans la situation, parce qu'il est unique pour les participants, ou en tout cas, le référent le plus proche des participants pouvant être décrit par le groupe nominal. Dans l'exemple suivant, le référent du SN « le chat » est « le chat de la maison ».

*Le chat n'est pas rentré.*

- Uniques : le référent du groupe nominal est le seul à pouvoir être décrit ainsi. On notera un continuum entre uniques et situationnels (en effet, dans les exemples donnés, *le pape* réfère à un individu unique à un moment donné, mais n'est pas le seul à pouvoir être décrit ainsi au cours de l'histoire).

*Le pape est en voyage officiel*

*Le finnois est une langue casuelle.*

- Définis non familiers (*unfamiliar*) : on parle aussi de descriptions définies complètes (Corblin, 1987 et 1995 ; Charolles 2002 ; Kleiber 1981). Il s'agit de groupes nominaux qui fournissent une description assez précise pour que leur référent soit identifié, bien qu'il ne soit pas connu de tous les participants d'emblée.

*Le plus grand océan de la planète*

*Le fond de la mer*

*La femme avec qui Bill sort*

- Définis faibles : Il s'agit de définis qui sont d'une manière ou d'une autre sous-déterminés mais suffisamment familiers et interprétables comme des uniques pour pouvoir être repris dans la suite du texte.

*Le coin d'un carrefour très fréquenté (Poesio, 1994).*

*Il a pris le train.*

Globalement, toutes ces interprétations peuvent se rassembler sous la notion de définitude pragmatique (par opposition à la définitude sémantique), définie par Löbner (1985) et cité par Zribi-Hertz et Jean-Louis (2014). En effet, toutes ces interprétations (en dehors de l'interprétation générique) reposent sur la notion de non ambiguïté pour l'identification, et non sur l'unicité du référent.

C'est d'ailleurs pour cela que le déterminant défini sert aussi pour les mentions subséquentes des référents dans les textes. En effet, le référent ayant déjà été mentionné, il est connu et identifiable de façon non ambiguë pour le lecteur. Précisons que le défini peut servir dans les deux grands types de reprise nominale identifiée par la linguistique textuelle : les reprises fidèles (le nom est le même dans la première mention et dans la reprise) comme les reprises infidèles (la reprise est faite avec un nom différent de celui utilisé dans la première mention).

*J'ai vu un camion et une voiture. La voiture roulait trop vite.*

*J'ai rencontré Paul hier. Le malotru ne m'a même pas saluée.*

Dans les deux exemples, la reprise est faite par l'intermédiaire du groupe nominal défini. Dans la deuxième phrase, *Paul* est repris par *le malotru*. Il n'y a donc pas d'identité entre les deux noms-tête des syntagmes, mais le défini, par la présupposition d'existence et parce qu'il véhicule cette notion de non ambiguïté pour l'identification permet de forcer la coréférence entre les deux groupes nominaux.

Les valeurs sémantiques que nous venons d'énumérer ne sont pas exprimées par des déterminants définis dans toutes les langues. Dans certaines langues, elles sont exprimées par des noms dits « nus » c'est à dire des noms employés sans déterminant. Nous allons voir qu'en créole haïtien, la répartition des interprétations définies entre groupe nominal défini et nom nu se fait de façon tout à fait particulière.

## 2. L'expression de la définitude en créole haïtien

En créole haïtien, la définitude s'exprime soit par des noms nus, soit par des groupes nominaux marqués par le déterminant défini (LA<sup>2</sup> ou une de ses variantes morphologiques, YO au pluriel). Nous excluons de la description les groupes nominaux marqués par SA A qui sont pour nous des démonstratifs.

Nous verrons dans cette partie de la présentation que les deux formes ne sont pas particulièrement spécialisées dans les diverses interprétations du défini. (Fattier 1998 ; Glaude 2006 et 2012 ; Hazaël-Massieux 1999 ; Joseph 1988).

### 2.1. Groupe nominaux définis marqués – description formelle

Le défini non anaphorique se marque avec –LA postposé. Le déterminant défini possède des variantes (*la, a, an, nan, lan*), conditionnées par des règles phonétiques<sup>3</sup>. Quand nous le mentionnerons, nous « l'abstrairont » sous la forme « LA » en majuscule :

1. *Wòb là (la robe)*
2. *Latè a (la terre)*<sup>4</sup>

Le marqueur n'est pas répété dans les syntagmes nominaux complexes.

3. *Wòb Mari a (la robe de Marie)*
4. *Wòb koton an (la robe de coton)*
5. *Manch chimiy la (la manche de la chemise / la manche de chemise)*<sup>5</sup>
6. *Manch chimiy yo (les manches de la chemise / les manches des chemises)*
7. *Manch chimiy ble Selom nan (la manche de la chemise bleue de Selom)*

---

<sup>2</sup> Nous utilisons LA en majuscule pour désigner l'ensemble des allomorphes du défini dans cet article.

<sup>3</sup> Selon Picard (2001), on trouve l'allomorphe [lâ] après une consonne orale précédée d'une voyelle nasale ; l'allomorphe [nâ] après une consonne nasale ; l'allomorphe [a] après une voyelle orale et l'allomorphe [ã] après une voyelle nasale. Nous renvoyons à Govain (2016) pour une description formelle détaillée du SN en créole haïtien.

<sup>4</sup> Cette forme est contestée mais trouvée dans la traduction de la Genèse utilisée comme corpus d'étude.

<sup>5</sup> La forme *chimi*y semble contestable, mais c'est la forme donnée par notre informatrice.

Les noms contenus dans les compléments sont indéterminés du point de vue du nombre, mais l'ensemble est défini et sera donc suivi de LA.

## 2.2. *Interprétations du nom nu*

Le nom nu en créole haïtien peut recevoir de nombreuses interprétations<sup>6</sup> que nous passons en revue maintenant :

- Indéfini
- Générique
- Défini unique
- Défini situationnel
- Défini en mention subséquente
- Définis non familiers

## 2.3. *Interprétation des définis*

On trouve comme en français des définis de première mention véhiculant la présupposition d'existence :

- Définis situationnels
- Définis uniques
- Définis non familiers (dans des descriptions définies dites complètes)

En revanche, contrairement à ce qui se passe en français, les groupes nominaux marqués ne peuvent pas recevoir d'interprétation générique, ni d'interprétation définie faible.

On trouve enfin des définis dans les reprises fidèles. Il semble pourtant que le défini ne peut pas « forcer » la coréférence. Il est donc impossible (ou en tous cas très rare) de le retrouver dans une reprise infidèle.

Après ces constats, nous pouvons observer que les deux formes (la forme marquée par le défini et le nom nu) sont concurrentes dans les cas 8 à 12. Par concurrents, nous ne voulons pas dire que les deux formes commutent dans tous les contextes, mais simplement que les deux formes se trouvent dans des situations de définitude pragmatique différentes :

- En première mention :

8. *Nan kòmansman, Bondye kreye syèl la ak latè a.*

à commencement Dieu créer ciel – DEF et terre – DEF

*Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.*

On trouve donc dans cet exemple un nom nu en première mention ainsi que deux noms déterminés en première mention.

- Des descriptions définies complètes (définis non familiers) : Le premier exemple comporte un nom nu pourtant décrit complètement (l'eau), tandis que le second

---

<sup>6</sup> N'étant pas créolophone native, nous nous fondons sur les traductions fournies par nos informateurs pour lister ces interprétations.

présente un nom déterminé faisant partie d'une description définie complète (les pays) :

9. *Dlo ki tè kouvri tout latè*

Eau qui ETAT couvrir toute terre  
*L'eau qui recouvrait toute la terre.*

10. *Péyi ki pi pòv sou latè yo*<sup>7</sup>

Pays qui plus pauvre sur terre DEF-PL  
*Les pays les plus pauvres de la terre.*

- En mention subséquente : Dans les exemples qui suivent le nom *latè* (terre) est répété sous forme de nom nu après avoir été déterminé quand le nom *limyè* (lumière) est répété avec une marque de défini alors que la mention précédente avait la forme d'un nom nu (Notons que la première mention, elle aussi prend la forme d'un nom nu.).

11. (*Nan kòmansman, Bondye kreye syèl la ak latè a.*) *Men latè pa gen fòm.*

Prep+ Ø + N      N      V      N det. Def. + conj. N det.

(*A commencement Dieu créer ciel DEF et terre DEF*). *Mais terre NEG avoir forme.*

(*Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*). *Mais la terre n'avait pas de forme.*

12. (*Epi limyè te fèt.*) *Bondye wè limyè a te bon.*

Conj. + N + marqueur TMA V Ø N det Marqueur TMA Ad

(*Et lumière ETAT faite*). *Dieu voir lumière DEF ETAT bonne.*

(*Et la lumière fut*). *Dieu vit que la lumière était bonne.*

En réalité, la concurrence entre les formes n'est qu'apparente. En effet, après avoir interrogé quelques locuteurs (natifs ou non) de créole haïtien, il semble que la commutation ne soit pas possible et que les scripteurs des exemples donnés aient fait le seul choix possible entre les formes. N'ayant pas pu obtenir de pistes de la part de ces locuteurs sur les raisons de l'impossibilité de commutation entre les deux formes, nous pensons qu'il y a forcément des raisons au marquage ou au non marquage des syntagmes nominaux. Il nous appartient donc d'arriver à déterminer les conditions dans lesquelles on emploie le nom marqué et celles où on emploie le nom nu.

Pour répondre à la question, nous avons annoté partiellement le début de la Genèse en créole haïtien, et avons utilisé des articles du journal *Bon Nouvèl* (pour l'instant en version papier, et donc dépouillé manuellement<sup>8</sup>).

### 3. Etude de corpus

#### 3.1. Paramètres vérifiés

Dans des travaux précédents (Manuélian & Fattier 2012) nous avons conclu à l'influence

---

<sup>7</sup> Forme *Péyi* trouvée dans le journal *Bon Nouvèl*

<sup>8</sup> Il s'agit de numéros datant de 1978, d'où la discordance entre l'orthographe des exemples et les normes officielles de 1980.

de paramètres contextuels sur le marquage ou non des noms définis, et en particulier de la notion de familiarité. Ainsi, nous affirmons :

1. On peut employer un nom sans déterminant quand son référent est parfaitement identifiable dans la situation (unique ou référent immédiatement saisissable dans la situation). Cela semble être le cas au début de la version de la Genèse que nous étudions, puisque les premières mentions de la *lumière* ou de *l'obscurité* apparaissent sous forme de noms nus.
2. A partir de la troisième mention, le fait que le groupe nominal soit employé pour une reprise semble primer sur l'unicité et l'immédiate accessibilité du référent ; les reprises sont alors déterminées quel que soit le type de nom. Ceci permettait d'expliquer pourquoi le nom *lumière*, alors que nu en première mention dans le texte étudié, apparaissait déterminé ensuite.

### **3.2. Paramètres supplémentaires**

En observant à nouveau nos exemples, et en ajoutant des extraits tirés du journal *Bon Nouvèl*, il semble que ces paramètres ne soient pas les seuls à devoir être pris en compte et que plusieurs types de facteurs se combinent pour présider au choix du déterminant.

Si les facteurs contextuels, déjà identifiés dans nos travaux précédents sont bien sûr centraux (la très grande saillance permet l'emploi du nom nu, la notion de reprise est importante, et quand le nom revient régulièrement dans le texte, on doit le marquer), nous souhaitons nous pencher sur les éléments suivants : la sémantique du nom tête de l'expression référentielle, et la sémantique de la prédication dans laquelle le groupe nominal est impliqué. Sa fonction grammaticale pourrait elle-même avoir une influence sur la présence ou non du déterminant.

### **3.3. La sémantique du nom**

**L'opposition générique / spécifique** : s'il est clair que les noms nus peuvent recevoir une interprétation générique, ils peuvent aussi recevoir une interprétation spécifique. Nous faisons donc le choix, dans un premier temps, de ne pas tester ce paramètre dans les paramètres de choix du déterminant.

**L'opposition massif / comptable** : Il semble, d'après les études antérieures, que les noms massifs puissent être employés sans déterminant plus facilement que les noms comptables. Notre corpus reflète cette donnée, même s'il est difficile de faire de cette opposition un facteur tout à fait déterminant. En effet, si l'on regarde ne serait-ce que les premières lignes de la genèse (fig. 1), on trouve les noms *fènwa*, *limyè* et *dlo* (*obscurité*, *lumière* et *eau*) non déterminés en première mention, quand *latè*, *syèl* (*Terre*, *ciel*) sont déterminés en première mention. Cela va donc sans aucun doute dans le sens des observations déjà faites.

Cela étant dit, la détermination s'inverse dans les mentions subséquentes. En effet, si l'on observe le texte donné en figure 1, on verra que les noms massifs sont déterminés dans leurs mentions subséquentes et les noms comptables (qui sont par ailleurs des uniques) ne le sont

plus. Il est donc possible que cet aspect de la sémantique du nom joue un rôle, en association avec la notion de reprise.

**L'opposition abstrait / concret** : à notre connaissance, cette opposition n'est pas mentionnée dans la littérature sur le créole haïtien. Pourtant, dans notre corpus, et particulièrement dans les articles du journal *Bon Nouvèl*, nous avons trouvé de nombreuses occurrences de noms abstraits sans déterminant (exemple 13), quand les noms concrets sont déterminés (exemple 14).

13. *Anpil fousa tout èd sa yo sé **blouf**, sé **démagoji**.*

*Beaucoup fois toute aide DEM PLUR – c'est – bluff – c'est – démagogie*

*Souvent, toutes ces aides sont du bluff, de la démagogie.*

14. *Lajan an al nan **poch gronèg yo***

*Argent DEF va dans poche puissant DEF PL.*

*L'argent va dans les **poches des puissants**.*

Il nous semble que cette opposition est donc tout aussi pertinente que l'opposition massif/comptable déjà mentionnée. Les articles du journal *Bon Nouvèl* étant souvent assez courts, nous n'avons pas de données concluantes sur les reprises de ces noms. Nous ne pouvons donc pas dire avec certitude si le marquage (ou le non marquage) s'inverse dans les mentions subséquentes, mais il nous semble que non. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à des textes plus longs pour le vérifier.

A la lumière de ces quelques exemples, il apparaît que la sémantique du nom, si elle ne joue pas un rôle primordial, pourrait être un facteur secondaire dans le choix du marquage ou nom du groupe nominal pour exprimer le défini.

### 3.4. *La sémantique verbale / fonction syntaxique*

Nous avons noté un phénomène non répertorié à notre connaissance dans la littérature sur la référence quelle que soit la langue étudiée. Si l'on observe le début de la Genèse, on s'aperçoit que la sémantique verbale semble avoir une influence – ou en tous cas pouvoir être corrélée à la présence ou à l'absence du marqueur de définitude. Pour vérifier ceci, nous avons annoté une partie de notre corpus en faisant deux catégories de prédicats, basées sur la classification de Vendler (1967) que nous rappelons brièvement et schématiquement :

**États** (States) : Les états sont des procès statiques qui ne sont pas bornés dans le temps qui sont atéliques : ils n'impliquent aucun changement des participants entre le début et la fin (aimer, savoir).

**Activités** (Activities) : Les activités sont dynamiques mais ne sont pas bornées dans le temps. Elles sont elles aussi atéliques, elles n'impliquent donc pas de changement d'état des participants (courir).

**Accomplissements** (Accomplishments) : sont bornés dans le temps et sont téliques. Ils impliquent un changement d'état des participants entre le début et la fin du procès (peindre).

**Achèvements** (Achievements) : Il s'agit de procès téliques et bornés dans le temps : leur point de départ coïncide avec leur point d'arrivée (reconnaître).

Le corpus a été annoté en regroupant les prédicats téliques et les prédicats atéliques avec l'outil Glozz (Widlöcher et Mathet 2009). Les groupes nominaux nus et les groupes nominaux définis marqués étaient déjà annotés. Nous fournissons une illustration de cette annotation dans la figure 1. Les éléments en bleu sont les noms nus, les jaunes les prédicats dénotant des états et des activités (les procès non téliques, donc). Les éléments en gris foncé sont les prédicats d'accomplissement ou d'achèvement (procès téliques), les groupes nominaux en orange sont les groupes nominaux déterminés.

Nan konmansman Bondye kreye syèl la ak latè a.

Men latè pa t' gen fòm, li pa t' gen anyen sou li. Fènwa te kouvri toupatou. Lespri Bondye t'ap plane sou dlo ki te kouvri tout latè.

Bondye di Se pou limyè fèt. Epi limyè te fèt.

Bondye wè limyè a te bon. Bondye mete limyè a yon bò, li mete fènwa a yon lòt bò.

Bondye rele limyè a lajounen, li rele fènwa a lannwit. Yon lannwit pase, yon maten rive. Se te premye jou a.

Bondye di ankò. Se pou gen yon vout nan mitan dlo a pou separe dlo a an de.

Bondye fè vout la separe dlo a an de, yon pati anwo vout la yon lòt pati anba l'. Se konsa sa te pase.

Bondye rele vout la syèl. Yon lannwit pase, yon maten rive. Se te dezyèm jou a.

Bondye di ankò. Se pou dlo ki anba syèl la sanble yon sèl kote pou kote ki sèk la ka parèt. Se konsa sa te pase.

Figure 1. les premières lignes de la Genèse, annotées avec Glozz (Widlöcher & Mathet 2009)

Il apparaît donc assez clairement que les noms nus n'apparaissent que dans des prédications dénotant des états (ce qui expliquerait notre exemple 14), quand les noms déterminés n'apparaissent que dans des prédications dénotant ce qui est appelé « accomplissement » ou « achèvement » dans la théorie de Vendler. Par ailleurs, ces derniers apparaissent quasiment exclusivement en position d'objet, quand les noms nus apparaissent dans des fonctions syntaxiques variées. L'étude de cet aspect de la question n'ayant démarré que tardivement avant la rédaction de cet article, elle n'en est qu'à un état préliminaire. Cependant, il nous semble particulièrement intéressant et novateur de nous pencher plus profondément sur ce paramètre qui a manifestement une influence assez importante sur la présence ou l'absence des noms nus. Il est fort probable que si cet aspect de la prédication ne préside pas aux choix

du déterminant, il doit malgré tout être corrélé de quelque manière à la présence ou à l'absence de déterminant, et l'occurrence de noms nus pourrait bien être liée à la conjonction de facteurs de nature sémantique, syntaxique et pragmatique.

#### 4. Conclusion

Bien qu'à un stade tout à fait préliminaire, notre étude de corpus montre des phénomènes intéressants : alors qu'en français et dans la plupart des langues occidentales, les paramètres gouvernant le choix du déterminant sont quasiment exclusivement contextuels, il apparaît qu'en créole haïtien ils sont de natures très variées.

- Le contexte et les notions déjà identifiées pour le français comme l'unicité, la familiarité et la possibilité d'identification du référent sont des éléments centraux ;
- La sémantique du nom (massif ou comptable, concret ou abstrait) joue un rôle ;
- La fonction syntaxique et la sémantique du prédicat (donc peut-être le rôle thématique) entre aussi manifestement en ligne de compte.

Aussi, nous nous devons, afin de pouvoir aboutir à des réponses précises, de poursuivre nos études de corpus, et de trouver les outils nécessaires à l'annotation et au croisement de toutes ces données très disparates. L'accès à des corpus plus récents, plus longs et plus variés serait indispensable.

Par ailleurs, ce type de données n'étant pas répertorié dans les langues déjà très étudiées même si elles possèdent des noms nus, il nous semble indispensable de croiser nos données avec des données concernant d'autres créoles et les langues moins étudiées ayant eu une influence sur les créoles. Une autre perspective intéressante serait de mettre en lien ce travail sur le créole haïtien avec les travaux de Wiesinger (2017), dont la thèse fait apparaître des critères de choix entre les déterminants totalement différents en créole guyanais.

#### Références

- Corblin, F. (1987) *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève : Droz.
- Corblin, F. (1995) *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Charolles, M. (2002) *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Donnellan, K. (1966) Reference and Definite Descriptions, *Philosophical Review*, 75, p. 281-304.
- Fattier, D. (1998) *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Gardent, C. & Manuelian, H. (2005) « Création d'un corpus annoté pour le traitement des descriptions définies », *Traitement Automatique des Langues*, Vol. 46, n°1/2005, Paris.
- Glaude, H. (2006) *Constructions possessives en créole haïtien*, Mémoire de Master (sous la direction du Professeur Anne Zribi-Hertz), Université Paris 8.

- Glaude, H. (2012) *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*, Thèse de Doctorat (sous la direction du Professeur Anne Zribi-Hertz), Université Paris 8.
- Govain, R. (2016) « Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques », *Etudes Créoles*, Vol. 24 n°1 et 2.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1999) « Marking specificity in Antillean Creole French », in Baker, P. & Bruyn, A. (eds.) *St Kitts and the Atlantic Creoles*, Westminster : University of Westminster Press (Westminster Creolistic Series 4), p. 271-288.
- Joseph, F. L. (1988) *La détermination nominale en créole haïtien*, Thèse de doctorat de 3ème cycle (sous la direction du Professeur Jean-Claude Milner), Université Paris 7.
- Kleiber, G. (1981) « Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres », *Recherches Linguistiques*, n° VI, Etudes publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Paris : Klincksieck.
- Löbner S. (1985) « Definites », *Journal of Semantics*, Vol. 4, 4, Pages 279–326, <https://doi.org/10.1093/jos/4.4.279>
- Manuelian, H. (2003) *Descriptions définies et démonstratives : analyses de corpus pour la génération de textes*, Thèse de doctorat, Université de Nancy 2.
- Manuelian, H. & Fattier, D. (2012) « L'utilisation des déterminants en créole haïtien : Etude de quelques chaînes de référence », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°32, décembre 2012.
- Picard, M. (2001) « Aspects synchroniques et diachroniques de l'hiatus : le cas du déterminant /la/ en créole haïtien », *Revue québécoise de linguistique*, 30, (2), p. 99–112. <https://doi.org/10.7202/000521ar>
- Poesio, M. (1994) Weak definites, in Harvey, M. & L. Santelmann (eds) *Proceedings of Salt IV*, Cornell : DMLL, p. 282-299.
- Vendler, Z. (1967) *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- Vieira, R. (1998) « A review of the Linguistic literature on definite descriptions », *Acta Semiotica et Lingvistica*, Vol. 7, p. 219-258.
- Widlöcher, A. & Mathet, Y. (2009) La plate-forme Glozz : environnement d'annotation et d'exploration de corpus, Session posters, *TALN 2009*, 24–26 juin 2009, Senlis, France.
- Wiesinger, E. (2017) *Le syntagme nominal en créole guyanais. Une étude synchronique et diachronique du marqueur LA*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek, 27).
- Zribi-Hertz, A. & Glaude, H. (2007) « Bare NPs and deficient DPs in Haitian and French: from morphosyntax to referent construal », in Baptista, M. & Guéron, J. (eds.) *Noun phrases in Creole Languages*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 265-298.
- Zribi-Hertz, A. & Jean-Louis, L. (2014) « From Noun to Name: definiteness marking in Modern Martinikè », in Cabredo Hofherr, P. & A. Zribi-Hertz (eds.), *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference* (série "Syntax and Semantics" vol. 39), London/Boston : Brill, p. 269-315.

## Pour citer cet article

---

### **Référence électronique**

Hélène Manuélian, « Eléments pour une typologie des emplois du nom défini marqué et du nom nu en créole haïtien », *Études Créoles* – Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018 [En ligne], consulté le ..., URL : [http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes\\_créoles/manuelian.pdf](http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/manuelian.pdf)